



HAL
open science

Licence professionnelle Traitement et gestion des archives et des bibliothèques

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Traitement et gestion des archives et des bibliothèques. 2011, Université d'Angers. hceres-02039361

HAL Id: hceres-02039361

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039361v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : NANTES

Établissement : Université d'Angers

Demande n° S3LP120002232

Dénomination nationale : Ressources documentaires et bases de données

Spécialité : Traitement et gestion des archives et des bibliothèques

Présentation de la spécialité

Ouverte en 2005, cette licence professionnelle est portée par UFR des Lettres, langues et sciences humaines en partenariat (*via* des conventions) avec EDF et avec l'association « Archives du féminisme » et le Centre des archives du féminisme (Service commun de documentation de l'Université d'Angers), pour l'ensemble de la filière « Archives » de l'Université d'Angers.

Initialement élaboré par deux professionnels, un conservateur des bibliothèques et une conservatrice du patrimoine détachés auprès de l'université, à l'issue de nombreux échanges et discussions avec les professionnels, le programme de la licence demeure encadré par une conservatrice des bibliothèques et deux conservateurs du patrimoine détachés auprès de l'université.

L'objectif de la formation est de former des diplômés dans le domaine du traitement et de la gestion des archives et des bibliothèques. Il s'agit aussi de proposer une formation polyvalente en archivistique et en bibliothéconomie correspondant à des profils d'emplois dans des services d'archives, des bibliothèques et des centres de documentation.

Cette licence est proposée avec deux options : « Archives » et « Bibliothèques ». Les enseignements sont à la fois, théoriques et pratiques, et préparent les étudiants aux emplois d'encadrement intermédiaire dans le monde de l'entreprise ou autres structures.

Cette licence a une bonne attractivité (4 candidatures pour une place), et s'affirme progressivement comme une excellente voie de professionnalisation pour les étudiants suivant ou ayant terminé une licence générale dans les domaines des lettres et sciences humaines en particulier. Elle n'est pas ouverte en alternance.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	22
Taux de réussite	95 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2 (et L3)	25 % > 75 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	95 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	28 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	70 % - 100 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette licence, encore jeune, présente un bilan très favorable sur les principaux critères d'évaluation. Son attractivité est bonne, et après une phase de démarrage, elle s'affirme désormais comme une très bonne voie de professionnalisation pour des étudiants inscrits dans une licence générale souhaitant s'intégrer rapidement dans le monde professionnel, et non poursuivre en master. On notera d'ailleurs que la plupart des étudiants venant d'un cursus de licence générale ont préféré valider leur diplôme avant de s'inscrire dans cette licence professionnelle. Dans ce genre de situation, le risque de poursuites d'études en master est souvent grand, mais jusqu'ici, cette dérive n'est pas apparue, la sélection des étudiants (faite avec sérieux et rigueur) ayant jusque-là parfaitement joué son rôle ; cela est démontré par le très bon taux de réussite des dernières promotions.

On soulignera que dans le prochain contrat quinquennal, les étudiants de licences pourront suivre un parcours d'au moins quatre-vingt heures les préparant à aller vers cette licence. Cela devrait pouvoir permettre le maintien à un niveau élevé de la connexion entre licences générales et professionnelles, et un passage plus précoce de l'une à l'autre.

Si la formation a trouvé son public, c'est aussi parce qu'elle présente de très bons résultats en termes d'insertion : deux-tiers à trois-quarts des diplômés sont insérés à six mois, et la totalité est insérée à partir des enquêtes à deux ou trois ans. Les emplois occupés correspondent bien à la formation reçue. On peut néanmoins s'inquiéter des modifications liées à la « masterisation » dans le recrutement des documentalistes de l'Education nationale, puisque même minoritaire, c'était un débouché pour les diplômés. La réussite de cette licence procède de sa forte professionnalisation, qui résulte à la fois d'une très bonne identification des métiers visés et de la présence du fort potentiel de compétences de l'équipe pédagogique : présence comme enseignants associés de trois conservateurs détachés par leur ministère respectif, interventions de professionnels « de terrain » combinées aux apports d'autres universitaires. Les partenariats conventionnés avec des organismes gérant de riches archives sont un autre point fort.

Au-delà des lacunes et imprécisions d'un dossier heureusement complété par la fiche d'auto-évaluation, les points faibles concernent le pilotage de cette licence, que l'on peut qualifier à la fois de personnel et informel. Même si cela peut s'expliquer par l'histoire de cette licence et par la présence d'un collectif très actif à tous les niveaux de la formation, il conviendrait néanmoins de formaliser le fonctionnement de l'équipe pédagogique, et surtout, de mettre en place un conseil de perfectionnement qui puisse, avec un peu de recul, réfléchir sur l'évolution de la formation afin d'en assurer la pérennité. Une de ses missions prioritaires pourrait être d'explorer la voie de l'alternance, qu'elle vise des étudiants intéressés par l'apprentissage ou des personnes déjà en emploi *via* la VAE ou sous d'autres formes.

Comme déjà souligné, le dossier souffre de certaines faiblesses que pallie parfois la fiche d'auto-évaluation. Il en est ainsi du positionnement de la licence dans l'offre de formation de l'université et par rapport à la recherche. Une auto-évaluation pilotée centralement aurait permis d'aller un peu plus loin dans la réflexion sur la place et le devenir de cette bonne licence.

- Points forts :

- La très bonne insertion des diplômés.
- Une bonne attractivité et un recrutement diversifié.
- Des partenariats professionnels formalisés.
- Les métiers et débouchés sont bien identifiés et les suivis sont effectués de manière réactive.

- Points faibles :

- Le pilotage est par trop informel.
- L'absence d'un conseil de perfectionnement ou structure analogue.
- La voie de l'alternance n'est ni ouverte ni même envisagée.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A



Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de renforcer la place des professionnels extérieurs dans la formation (en volume, mais surtout en évitant l'émiettement des interventions).

La structuration du pilotage de la formation (conseil de perfectionnement, formalisation du fonctionnement de l'équipe pédagogique) est une priorité afin de le rendre plus lisible et assurer la pérennité d'une formation encore très dépendante de ses initiateurs-animateurs.

Il serait judicieux d'explorer rapidement la possibilité de mettre en place la formation en alternance, tant pour la formation initiale (apprentissage) que pour faciliter la venue de stagiaires de formation continue.